

VIE DU PRIEURÉ EN IMAGES



Messe à Turenne : hors de l'église !
Nous sommes vraiment des sans-papiers!



Les pèlerins à l'entrée de Rocamadour. Merci à nos fidèles d'Issoire et de Clermont d'être venus. Nous serons le double l'année prochaine !



En chemin : une pause, une bonne famille réunie et dans une descente le dimanche (père et fille souriants). Belle-mère et belle-fille à Rocamadour !
Merci M. et Mme Roche pour ce beau pèlerinage !



A l'arrivée : chemin de croix puis messe à la chapelle du château (on nous avait refusé la chapelle de la Vierge Noire !). M. l'Abbé Salaün (Prieur de Bergerac) a rejoint le groupe puis M. l'Abbé Boivin remet la sportelle aux pèlerins qui ont marché samedi et dimanche.

DÉJÀ 6 MOIS DE COURS DE DOCTRINE À PLAUZAT ! - Mardi soir à 20h15 -

1- La loi divine et la loi humaine	(21/09/10)	12- Film : «Le cri silencieux»	(25/1/11)
2- La loi naturelle	(28/09/10)	13- Gravité de l'avortement	(8/2/11)
3- La loi mosaïque	(5/10/10)	14- La vertu de Foi	(15/2/11)
4- Humanae vitae (contraception)	(12/10/10)	15- Péchés contre la Foi	(8/3/11)
5- Méthodes de contraception, péchés graves	(20/10/10)	16- Motifs de la la Foi	(15/3/11)
6- La conscience - Bonté ou malice de l'acte	(9/11/10)	17- Présentation de la Somme de St Thomas	(22/3/11)
7- Pêché mortel et péché véniel, distinctions	(30/11/10)	18- Foi et Apparitions ?	(29/3/11)
8- Jeûne et abstinence	(7/12/10)	19- Peut-on dissimuler sa Foi ?	(5/4/11)
9- Les différentes sortes de consciences	(14/12/10)	20- Foi et messe des ralliés ?	(12/4/11)
10- Les vertus naturelles et surnaturelles	(11/1/11)	21- Psychologie masculine et féminine	(19/4/11)
11- Éducation et vertus	(18/1/11)		

Chaque cours débute par des informations générales permettant de mieux comprendre la vérité et réfuter les erreurs. Reprise des cours, ouverts à tous les adultes, le mardi 17 mai. Venons nombreux !

Programme activités mai 2011



* Aux Plats de Saint-Clément : réunion du Tiers-Ordre : 1^{er} mai / cours de doctrine : 15 mai / kermesse : 22 mai.

* Issoire : catéchisme du mercredi pour les enfants : reprise les 11-18-25 à 9 h 30

- Fiançailles de Claire-Marie Webre et Ambroise Rémy le lundi 25 avril 2011

- Fiançailles de Clotilde Péron et Louis-Marie Laurençon le dimanche 8 mai 2011.

* Clermont : catéchisme du mercredi pour les enfants : reprise les 11-18-25 à 16 h 30

* Plauzat : cours de doctrine pour adultes, les mardis 17-24-31 à 20 h 15

* Réunion pour le Tiers-Ordre : - mercredi 18 mai à Issoire
- vendredi 27 mai à Clermont

Retraites spirituelles
saint Ignace

Au Trévoux (Bretagne) :

hommes 13 au 18
(Père Marziac)
Tél. 05 63 93 00 88

Pointet :

* dames : 16 au 21
* hommes : 23 au 28
Foyers : 9 au 12

Pour tout contact aux Plats de St Clément :

* Maison Prieurale Saint-Loup :
Tél : 05 55 27 05 08
ou Mme Charbonnel : 05 55 26 91 51
ou Abbé Gendron : 06 01 20 00 32

Pour tout contact :
Prieuré de l'Enfant-Jésus
04 73 39 11 98



Le Hérisson

Mai 2011

1 €

(participation aux frais)

Bulletin du Prieuré de l'Enfant-Jésus - Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
1 rue des Écloles 63730 Plauzat

ÉDITORIAL

PAR M. L'ABBÉ KOLLER

Religion et Patrie : deux grands noms, deux grandes causes inséparables dans l'esprit et dans le cœur du vrai chrétien et du bon citoyen !

Créature de Dieu, enfant de l'Église, le vrai chrétien doit aimer sa religion, en observer toutes ses lois justes et bonnes et savoir la défendre sans crainte et sans défaillance.

SOMMAIRE

- Saint Loup 30
- Pour les enfants 31
- Photos Pélé Rocamadour 32

Fils d'une patrie que la Providence a favorisée entre toutes, le bon citoyen rêve pour elle la vraie grandeur qui ne se trouve que dans la vérité, l'honneur et la justice.

C'est pourquoi aux heures difficiles, plus encore qu'aux jours de tranquillité et de paix, s'inspirant des enseignements et des exemples de son divin chef Jésus-Christ et mettant au premier rang l'honneur

et la volonté de son Père qui est dans les cieux, le chrétien se consacre et se dévoue au service de l'Église et de la religion. Mais se tournant ensuite vers la patrie qu'il aime, il

lui donne volontiers les divers tributs de son dévouement, de ses sacrifices, de son sang s'il en est besoin, pour la défense de ses frontières, le maintien de ses droits et de sa vraie liberté. Se dévouer

pour son pays fut considéré par nos aïeux comme un acte de religion, aussi bien que combattre pour les autels.

Pour rendre honneur à Dieu et à sa Patrie — par les mains très puissantes de la Vierge Marie — il y a précisément un moyen très efficace : le **Rosaire**.

Ainsi, vous, les bonnes volontés qui désirez contribuer au règne du Sacré Cœur de Jésus par Marie dans notre Patrie, vous qui

croyez être impuissants face aux ennemis de l'Église et de notre pays, incapables par manque de moyens financiers, intellectuels ou physiques, malades ou infirmes ; quels que soient vos



tre état et votre situation, vous pouvez tous participer à cette grande œuvre de rechristianisation de la terre de nos pères, par votre dévotion à l'Immaculée.

Je vous invite donc, tout particulièrement durant ce mois de mai qui est consacré à la très Sainte Vierge, à prier votre chapelet avec ferveur, pour supplier le Ciel de nous donner la grâce de sauver notre pays et par là, nos âmes et celles de nos enfants. *Il n'y a pas de problème matériel ou spirituel, national ou international, qui ne puisse être résolu par le saint Rosaire*, disait sœur Lucie.

Autant qu'il vous est possible, priez en famille celle qui est "forte comme une armée rangée en bataille", et par Marie, Dieu donnera la victoire !



**TOUS A PARIS
POUR L'HOMMAGE
RENDU A
S^{te} JEANNE D'ARC**

La Pension scolaire bien ou mal ?

* Un beau dimanche, Charles, ancien élève d'une de nos bonnes écoles *tradi* et fraîchement fiancé, me pose cette question : *Mr l'Abbé, que pensez-vous de la pension? L'éducation des enfants, ne doit-elle pas être transmise par les parents? Or, les éducateurs ne sont pas nos parents. J'ai eu moi-même bien de difficultés à supporter la pension. Ne vaut-il pas mieux privilégier une relation parentale quotidienne en mettant nos enfants dans les écoles non tradi ?*

- Abbé : Mon cher Charles, merci de ta question très intéressante. Tout dépend d'abord de ce que l'on recherche comme éducation pour ses enfants. Si nous souhaitons qu'ils reçoivent une formation intellectuelle du beau et du vrai ainsi qu'une formation spirituelle profonde dans une ambiance protégée (sans télé, sans Internet, sans Ipad...) alors, seules nos écoles entièrement libres et catholiques peuvent assurer cette formation complète.

* Par ailleurs, les éducateurs dans nos écoles (prêtres, frères, religieuses, laïcs), ont une délégation de l'autorité des parents et les grâces d'état pour continuer cette éducation catholique à l'école. Ils prolongent et complètent la formation des parents. D'où l'utilité de ces pensions, malgré les sacrifices qu'elles entraînent, tant du côté des parents que celui des enfants.

- Maintenant, voyons quelques cas de figure :

* On peut habiter près des écoles et éviter ainsi la pension complète.

* Il faut savoir que les enfants ont autant de jours à la maison qu'à l'école. Aux parents de bien utiliser ce temps (fin de semaine et vacances) avec leurs enfants.

* Si l'on a des problèmes avec certains éducateurs, il vaut mieux prévoir de changer d'école *tradi* plutôt que de mettre son enfant dans n'importe quel établissement.

* Et si, réellement, des enfants ne peuvent pas s'habituer à la pension, on peut les orienter vers un cours par correspondance.

Dans tous les cas, il convient alors de voir un prêtre afin d'étudier la meilleure solution, car les parents n'ont pas le droit de manquer l'éducation de leurs enfants.

Abbé Gendron +

FÊTE DE SAINT LOUP AUX PLATS DE SAINT CLÉMENT

- Le dimanche 22 mai 2011 -

Le 23 novembre 613, le siège épiscopal de Limoges devint vacant à la mort du titulaire Asclepe. Les légats furent dépêchés aussitôt auprès de l'archevêque pour l'en informer afin qu'il avertisse le roi Clotaire II (petit-fils de Clovis).

* En cette même année 613, Clotaire, demeuré seul roi des Francs, avait signé la charte du VII^e siècle — appelée « Constitution perpétuelle » — qui comprenait en son texte une nouvelle réglementation pour l'élection des évêques.

* Le clergé et les fidèles de Limoges se réunirent auprès du tombeau de saint Martial (l'apôtre d'Aquitaine), jeûnèrent trois jours selon la coutume, et attendirent l'arrivée de l'évêque-visitateur, appelé par l'archevêque pour veiller à la régularité du scrutin. Après lecture des Épîtres de saint Paul, et des statuts sur l'élection des évêques récemment promulgués par le roi, le choix des fidèles se porta sur deux prêtres-moines de l'abbaye Saint-Martial qui demandèrent au roi de les recevoir et de désigner lui-même lequel des deux serait le nouvel évêque de Limoges.

* L'un de ces deux moines élus était gardien du tombeau de l'apôtre St Martial. Il était aussi marguillier et chargé de la liste des victimes de disettes, des veuves, et des pauvres nourris sur les revenus de l'abbaye. En outre, il était le chapelain de la crypte. Les chroniques de l'époque le désignent sous le nom de **Messire Loup de Limoges**. Prêtre sérieux dans ses discours, sobre dans sa manière de vivre, grave dans ses entretiens, simple dans ses paroles, plein de piété dans ses prières.

res. Les fidèles de Limoges virent en lui le digne successeur de Mgr Saint Martial à cause, précisément, de la sainteté de sa vie et de ses grandes qualités de cœur et d'esprit. Son humilité lui fit tout d'abord décliner le choix des fidèles et des clercs et ce n'est que sur l'ordre de ses supérieurs et sur la pression des fidèles qu'il consentit à partir pour la Cour du roi en petit équipage puisqu'il n'était accompagné que d'un âne portant ses maigres bagages.

* La cour était en grand émoi : Le prince **Charibert**, jeune frère du futur Dagobert, était gravement malade et se mourait des fièvres. La reine avait jeûné durant trois jours, et priait pour demander à Dieu la guérison de son enfant. Le troisième jour, elle avait fait un rêve spirituel : un prêtre célébrait la sainte messe au chevet du petit malade, celui-ci communiait et se levait ensuite complètement guéri. Dès son réveil, la reine se hâta de faire chercher un prêtre pour faire réaliser son rêve sur le champ. Messire Loup venait d'arriver. Il célébra aussitôt la sainte messe et à la communion, le petit prince se leva effectivement guéri.

* Le roi Clotaire II confirma de suite Messire Loup comme évêque de Limoges, et en récompense de la guérison du prince Charibert, lui remit un **calice d'or, remplis d'écus**. Sur le calice étaient frappés les noms de saint Martial et de Clotaire II. (En l'an 855, ce calice figurait encore à l'inventaire de l'abbaye et était exposé dans son trésor). Le roi fit remettre à Messire Loup un superbe cheval, sur lequel il fit une entrée solennelle dans Limoges où il reçut la **consécration épiscopale**, le 16 mai 614, unanimement acclamé par le peuple.

Après 18 années d'épiscopat, l'histoire a retenu deux dates qui semblent d'importance

inégal : le 22 novembre 631, Messire Loup signa la charte de fondation de l'abbaye de Solignac aux côtés des évêques de Mâcon, Tours, Laon, Beauvais, Nantes, Sens, et d'Eligius (Éloi), ami et conseiller de Clotaire II, ainsi que de son fils Dagobert, héritier de la couronne des rois Francs. Les archives de la célèbre abbaye conservent une copie de cet acte de fondation. Il fit don aussi d'une petite chapelle hors les murs dédiée à l'Archange saint Michel, à l'abbaye Saint-Martial.

* Le 22 mai 632, Messire Loup, évêque de Limoges, rendit son âme à Dieu. Son corps fut enseveli en grande solennité dans la crypte de la basilique Saint-Martial, auprès du saint Apôtre, de saint Aurélien, et de sainte Valérie. De nombreux miracles eurent lieu aussitôt près de son tombeau et la *vox populi* le proclama saint.

* **Saint Loup accordait des grâces plus spécialement le jour anniversaire de sa mort, le 22 mai**. Des foules affluaient pour l'honorer, le remercier et lui demander aide et protection. Dans le Bas Pays (l'actuelle Corrèze), le culte de saint Loup se répandit très rapidement. Plusieurs églises lui confièrent le patronage de chapelles latérales.

Quelques cinq siècles après la mort du saint, l'évêque Gérard Hector, du Cher, faisant effectuer des réparations dans l'abbatiale, releva des reliques sacrées dans la crypte, les plaça dans une châsse de cuivre dorée et les exposa à la vénération des fidèles dans l'église Saint-Michel.

Madeleine VAN MIEGHEM

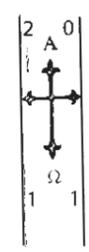


Bien chers enfants

Nous gardons tous en mémoire cette fameuse nuit pascale qui terminait le Carême et annonçait la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La belle cérémonie du cierge dans lequel le prêtre a planté cinq grains d'encens symbolisant les cinq plaies de Notre-Seigneur, doit nous aider à comprendre que nous sommes aussi des cierges qui doivent illuminer le monde par notre **charité**.

* Vous souvenez-vous de ce **buisson ardent** sur le Mont Sinaï qui éclairait sans brûler ? C'est ainsi qu'il faut être, à la maison, à l'école ou chez des amis. Parce que le démon travaille dans les **ténèbres** (en général, on se cache pour pécher !), travaillons toujours à découvert, en face de nos parents, de nos professeurs, de nos prêtres ; en résumé, que tous nos éducateurs soient témoins de nos actions. **Ainsi, le démon ne pourra rien faire contre nous**. Quelqu'un sera à nos côtés pour nous protéger et nous donner des conseils.

POUR LES ENFANTS : « LUMEN CHRISTI »



les conduire à la lumière de la vérité. Nous aussi, nous avons laissé le **vieil homme** dans cette nuit pascale, on a renouvelé les **promesses de notre baptême** et on a prit de bonnes résolutions afin de vivre comme de vrais chrétiens.

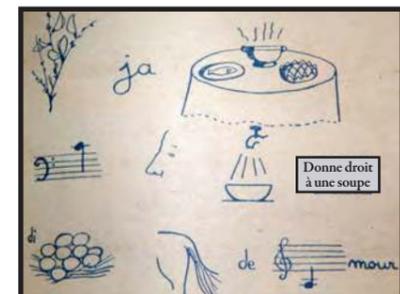
* On comprend davantage ce que signifie : **Lumen Christi** (la lumière du Christ). Lui seul est la lumière qui éclaire tous les hommes. Alors, remercions-le de toutes nos forces pour être mort sur une croix et pour nous avoir rachetés. À nous maintenant de lui prouver qu'on l'aime en montant chaque jour sur notre croix, par nos sacrifices et nos bonnes prières.

* Que Notre-Seigneur vous bénisse et qu'il vous donne les grâces nécessaires pour être des **lumières** dans le monde d'aujourd'hui.

Votre Abbé qui désire du bien à vos âmes !

Dans la journée, à réciter souvent :

« Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, Vierge Marie, alléluia, parce que le Seigneur est vraiment ressuscité »



R
E
B
U
S

À réciter le matin en sautant de son lit : *Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur douloureux et Immaculé de Marie, mes prières, mes actions, mes souffrances de cette journée, en réparation de tous mes péchés et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel; je vous les offre en particulier pour que les familles soient saintes et unies.*



Devinettes : 1- Deux pauvres aveugles ont un frère, ce frère meurt, mais le défunt n'avait pas de frère ! Quelle était la parenté des aveugles avec lui ?

2- Quelle est la différence entre un étourdi et un miroir ?

« Quiconque récitera pieusement le rosaire et persévérera dans cette dévotion, verra ses prières exaucées »
La Ste Vierge au Bx Alain de la Roche

Mois de Marie

La vraie dévotion de la Sainte Vierge en 5 points !
(pour mieux réciter notre chapelet)

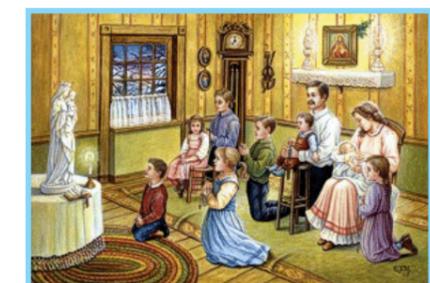
Elle est :

1 - **INTÉRIEURE**, c'est-à-dire elle part de l'esprit et du cœur, elle vient de l'amour qu'on lui porte.

2 - **TENDRE**, c'est-à-dire pleine de confiance en la Sainte Vierge, comme d'un enfant dans sa bonne mère. Elle fait qu'une âme recourt à Elle en tous ses besoins de corps et d'esprit, avec beaucoup de simplicité, de confiance et de tendresse ; elle implore l'aide de sa bonne Mère en tous temps, en tous lieux et en toutes choses : dans ses doutes pour en être éclaircie ; dans ses égarements, pour en être redressée ; dans ses tentations, pour être soutenue ; dans ses faiblesses, pour

être fortifiée ; dans ses chutes, pour être relevée ; dans ses découragements, pour être encouragée ; dans ses scrupules, pour en être ôtée ; dans ses croix, travaux et traverses de la vie, pour en être consolée.

3 - **SAINTE**, c'est-à-dire qu'elle porte une âme à éviter le péché et imiter les vertus de la très Sainte Vierge, particulièrement son humilité.



5 mai : St Pie V et le rosaire
13 mai : Apparition à Fatima
24 mai : Notre-Dame Auxiliatrice
31 mai : Marie-Reine

4 - **CONSTANTE**, c'est-à-dire qu'elle affermit une âme dans le bien, et elle la porte à ne pas quitter facilement ses pratiques de dévotion ; elle la rend courageuse à s'opposer au monde dans ses modes et ses maximes ; en sorte qu'une personne vraiment dévote à la Sainte Vierge n'est point changeante, chagrine, scrupuleuse ni craintive.

5 - **DÉSINTÉRESSÉE**, c'est à dire qu'elle inspire à une âme de ne point se rechercher elle-même, mais Dieu seul dans sa Sainte Mère. Un vrai dévot de Marie n'aime pas Marie parce qu'Elle lui fait du bien mais parce qu'Elle est aimable. C'est pourquoi il l'aime et la sert aussi fidèlement dans les sécheresses que dans la ferveur sensible.

D'après Saint Louis-Marie Grignion de Montfort

Prière à Saint Loup

Cher et vénéré saint Patron qui êtes au Ciel à contempler la majesté de Dieu Tout-Puissant, vous qui, sur terre, avez eu compassion du fils malade du roi Clothaire et l'avez guéri alors que sa mère en pleurs n'attendait que sa mort, vous qui, plein de bonté et de sollicitude obtenez des grâces par vos mérites et votre sainteté, nous déposons à vos pieds cette demande de grâce particulière..... afin que, par votre puissante intercession, Dieu daigne y répondre favorablement.

Ainsi soit-il.

Bon saint-Loup, intercédez pour nous
Bon saint Loup, priez pour nous
Bon saint Loup, protégez-nous

(avec l'approbation
de S. E. Monseigneur TISSIER DE MALLERAI)

En l'honneur de la fête de saint Loup, le dimanche 22 mai, notre maison priorale organise une kermesse.

* *Inscriptions avec Adrien de Saint Exupéry pour le « repas barbecue » : 5 € par personne (2 € pour les moins de 12 ans)*
Tél Adrien : 06 26 06 45 64

De nombreux stands attendent « petits et grands ».
Messe à 10 h suivie du barbecue et de la kermesse.
Amenez vos amis !

Bénéfices de la journée : des réparations à la maison priorale